

ÉTUDES & CLUBS

Webinar Procos/Advant Altana « Installation des bornes de recharge de véhicules électriques « IRVE » sur les parkings



La mise en œuvre des obligations d'installation de bornes de recharge des véhicules électriques était le thème d'un webinar organisé le 2 juin dernier avec les interventions de :

- **Maître Amélie PINÇON** avocat associé **Advant Altana**
- **Maître Elise KOSMAN**, avocat **Advant Altana**

Et le témoignage opérationnel de **Michelle CAMUSSO**, **Responsable juridique immobilier de Conforama Fellow RICS**

Après un rappel et une intervention pédagogique concernant les obligations réglementaires et les assujettis à la fois sur les bâtiments neufs et sur l'existant, les intervenantes ont présenté de manière pratique, en particulier juridique, les nombreuses problématiques posées lors de la mise en œuvre des bornes en commençant par le fait de savoir qui est le redevable (le bailleur ? le locataire ?).

Le webinar traite de **deux cas pour les enseignes** :

- **Celui où l'assujetti est propriétaire de l'immobilier** ;
- **Celui où l'assujetti est locataire** (bail commercial, bail à construction...).

La question est également posée de la présence dans la réflexion **d'un tiers investisseur** pour mettre en place ces obligations.

Qui entre propriétaire et locataire peut mettre en œuvre ces dispositifs ? Doit-on parler de bail commercial, emphytéotique ou civil ? Quel type de contrat est le plus adapté pour être compatible avec les autres contrats en cours (en particulier le bail commercial de l'exploitant du commerce) ? Y a-t-il des risques pour que le bailleur refacture certains coûts, si oui lesquels ? Quelle est la durée des engagements ? Quelles sont les conséquences si le locataire du commerce et/ou du parking met un terme à son bail commercial ? ...

Autant de questions traitées au cours de ce webinar par le cabinet Advant Altana. Par ailleurs, Michelle CAMUSSO a fait part de l'état des réflexions chez Conforama.

Ecoutez ce podcast, c'est évidemment mieux appréhender le sujet des bornes. Mais plus largement cela permet également de commencer à réfléchir sur **certaines questions qui se poseront forcément** dans quelques mois sur un dossier partiellement comparable : la mise en œuvre des obligations des lois « Climat et Résilience » et « Accélération des énergies renouvelables » **à savoir les panneaux photovoltaïques sur les toitures ou sur les ombrières sur les parkings.**

Accédez au podcast :

<https://procos.my.webex.com/procos.my/ldr.php?RCID=d8a2b59d18d36415b12d7c93c6c49b5c>

Mot de passe : 83RjZ8eY

[Pour accéder à la présentation, cliquer ici](#)